D'accord le droit, mais après la L3 ?

Par **JuristeenherbeAix**, le **11/10/2015** à **14:47**

Bonjour, je me présente, Florian étudiant en 3ème année de droit à la fac d'Aix-en-Provence.

Alors j'ai quelques questions à vous poser sur ce qui peut se passe après la L3 !

Je vous avoue que je commence à peine à m'y intéressé mais j'aimerais connaitre les opportunités qui s'ouvrent à moi après une licence de droit.

Alors plusieurs choses, la première, quels sont **les métiers** concrètement auxquels je peux accéder ? (Autre que avocat, notaire, etc...)
J'aimerais connaitre vraiment tous les métiers possible en passant par commissaire de police, ou conseiller juridique pour l'aéronautique, enfin vraiment tous les métiers et surtout ceux dont on se doute pas forcément, j'ai l'impression quand j'entend parler les gens qu'en ayant fait une licence de droit, on a des millions de portes ouvertes, jusqu'à président ! Mais quand je me renseigne je n'entend que avocat, magistrat, notaire, etc. Pas que ça m'intéresse pas, mais j'aimerais être pleinement conscient de toutes les opportunités.

Deuxième choses, je serai intéressé pour faire **une année dans un autre pays** comme l'Angleterre par exemple pour améliorer mon anglais, je me suis déjà beaucoup renseigné sur Erasmus mais y aurait-il d'autres moyens de partir 1 an ou 6 mois dans un pays étranger et d'en ressortir avec un diplôme que ce soit un diplôme validant un niveau de langue par exemple (sans forcément valider une année de droit), quels sont les alternatives, aussi bien lié à un programme rattaché à la fac, que des institues ou autre sans lien avec ?

Voilà, si vous pouvez m'aider ce serait merveilleux, car je suis littéralement perdu !
Merci de prendre le temps de lire mon post et encore plus si vous y répondez [smile4]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés